

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Les informations présentées ci-après résument les décisions rendues relativement aux demandes de réclamations adressées à l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'administration qu'elle effectue du fonds d'indemnisation des services financiers. Ces informations sont publiées en application de l'article 193 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2).

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2008-IND-0082	William Marston	Assurance de personnes et courtage en épargne collective	Accueillie	25 février 2009	100000,00\$
2008-IND-0098	René Joubert	Assurance de personnes et courtage en épargne collective	Rejetée	22 janvier 2009	0,00\$
2009-IND-0001	Michel L'Italien et Services financiers Michel L'Italien inc.	Assurance de personnes et courtage en épargne collective	Accueillie	22 janvier 2009	84630,00\$
2009-IND-0002	Michel L'Italien et Services financiers Michel L'Italien inc.	Assurance de personnes et courtage en épargne collective	Accueillie	22 janvier 2009	73601,66\$
2009-IND-0004	Guy Marois et Axa Services Financiers inc.	Assurance de personnes	Accueillie	22 janvier 2009	54817,41\$
2009-IND-0011	Richard Sirois et Les Services financiers PRO ACC inc. et Services financiers Manuvie inc.	Assurance de personnes	Accueillie	25 février 2009	10000,00\$
2009-IND-0013	Francis M. Cuggia et Le Groupe Ultra-Vie inc.	Assurance collective de personnes	Accueillie	25 février 2009	15500,16\$
2009-IND-0014	Francis M. Cuggia et Le Groupe Ultra-Vie inc.	Assurance collective de personnes	Accueillie	25 février 2009	3904,88\$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2009-IND-0015	Francis M. Cuggia et Le Groupe Ultra-Vie inc.	Assurance collective de personnes	Accueillie	25 février 2009	4283,36\$
2009-IND-0018	Roberto Milzi et Services Financiers iForum inc.	Courtage en épargne collective	Rejetée	25 février 2009	0,00\$
2009-IND-0019	René Proteau et Services Financiers iForum inc.	Courtage en épargne collective	Rejetée	25 février 2009	0,00\$
2009-IND-0020	René Proteau et Services Financiers iForum inc.	Courtage en épargne collective	Rejetée	25 février 2009	0,00\$
2009-IND-0021	Marc-André Froment et Services Financiers iForum inc.	Courtage en épargne collective	Rejetée	25 février 2009	0,00\$
2009-IND-0022	Francesco Iacono et Services Financiers iForum inc.	Courtage en épargne collective	Rejetée	25 février 2009	0,00\$

Douze (12) décisions de « non-admissibilité » et une (1) décision de fermeture ont été rendues par la directrice de l'indemnisation pendant cette période.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.